



Licitation bien immobilier suite séparation

Par **CAROLINEBOUTIN**, le **14/03/2012 à 23:40**

Bonsoir,

Suite à l'achat d'un pavillon acquis le 06 juillet à concurrence de moitié indivise chacun, mon ex conjoint à demander à son notaire de faire établir la licitation. Suite à notre séparation en aout dernier pour violences conjuguales et menaces de mort j'ai quitté précipitamment le domicile.

Nous avons emprunté en commun la somme de 210.00€, l'apport a été financé uniquement par mon ex conjoint (137 650€). J'ai remboursé les mensualités à hauteur de 500€ par mois de juillet à octobre soit 4 mois (2000€ au total) j'ai ensuite pris un appartement avec notre enfant agée de 30mois à partir de novembre et il était par conséquent impossible de rembourser le crédit et de régler le loyer, il a donc assumer seul le règlement total des mensualités.

Le courrier du notaire stipule ce jour que la licitation ne donnera lieu à aucun versement à sa charge me concernant.

Question : Comment puis-je récupérer mes 2000€ ? Puis-je demandé réparation pour toute la période ou j'ai remboursé le montant des mensualité sans avoir joui de mon domicile ?

Merci d'avance pour vos réponses